

# **CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS**

## **De 3 à 12 ans**

### **AUTOMNE 2021**



**Giraumont et Jeandelize**  
**Du 25 au 29 octobre 2021**  
**Hallow Média**  
**Du 2 au 5 novembre 2021**  
(Fermeture des centres le 1<sup>er</sup> novembre)  
**Grimoire et compagnie**

*FÉDÉRATION D'ÉDUCATION POPULAIRE*

*« Avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'être humain et le citoyen le plus libre  
et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible »*

# CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS AUTOMNE 2021

## LIEUX ET HORAIRES

### Lieux :

- Du 25 octobre au 5 novembre 2021 :
  - Salle périscolaire de Jeandelize
  - Salle périscolaire de Giraumont

Le nombre de places est limité.

### Thèmes :

- Semaine 1 : Hallow Média
- Semaine 2 : Grimoire et compagnie

### Horaires :

- Journée avec repas de 8h30 à 17h30
- Journée sans repas de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Demi-journée avec repas de 8h30 à 13h30 ou de 12h00 à 17h30
- Demi-journée sans repas de 8h30 à 12h00 ou de 14h00 à 17h30

Accueil possible dès 7h00 et jusqu'à 18h30

**Norroy-le-Sec** : transport en mini bus le matin à **8h30** vers le centre de Jeandelize retour le soir à **18h**

**SUR RÉSERVATION**

## FONCTIONNEMENT

Formule à la semaine, journée, demi-journée, avec ou sans repas. Goûter fourni. Paiement à l'inscription.

En cas d'absence, un remboursement est effectué uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Pour toute demande d'accueil d'un enfant en situation de handicap, se renseigner auprès de la Direction.

## TRANCHE D'AGES

Enfants âgés de 3 à 12 ans (dans l'année civile)

## ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe d'animation est diplômée ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur)

La direction est assurée par :

- Rachel BOLLINI (stagiaire BAFD)  
Pour le centre de Jeandelize
- Julie ANDRIEUX (titulaire BPJEPS)  
Pour le centre de Giraumont

## OBJECTIFS ÉDUCATIFS DU CENTRE

- Favoriser le développement physiologique, psychomoteur, affectif et intellectuel de l'enfant.
- Favoriser le développement de l'autonomie et la socialisation de l'enfant.

Les projets éducatifs et pédagogiques complets seront à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès du directeur du centre.

Un fonctionnement pédagogique par tranches d'âges :

- Moins de 6 ans
- Plus de 6 ans

Pour que les enfants aient le libre choix de participer et de choisir les activités qu'ils souhaitent faire pendant leurs vacances, les programmes d'activités ne seront disponibles que le lundi au soir pour la semaine en cours. Une sortie est prévue par semaine, dates et lieux à confirmer.



# CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS AUTOMNE 2021

<b>AUTOMNE 2021</b>		Journée avec repas	Journée sans repas	Demi- Journée avec repas	Demi- Journée sans repas	
<b>Habitants CCOLC</b>	<b>Si Bénéficiaires ATL</b>	<i>QF &lt; 270</i>	6,75 €	3,75 €	4,00 €	2,30 €
		<i>QF de 271 à 750</i>	6,85 €	3,95 €	4,90 €	2,40 €
		<i>QF de 751 à 800</i>	7,15 €	4,15 €	5,20 €	2,50 €
	<b>Si Régime Général sans ATL</b>	<i>QF &lt; 270</i>	10,55 €	7,55 €	5,90 €	4,20 €
		<i>QF de 271 à 750</i>	10,75 €	7,75 €	6,80 €	4,30 €
		<i>QF de 751 à 1500</i>	10,95 €	7,95 €	7,10 €	4,40 €
		<i>QF &gt; 1501</i>	11,15 €	8,15 €	7,30 €	4,45 €
	<b>Autres Régimes</b>	<i>QF &lt; 270</i>	14,95 €	11,95 €	10,25 €	6,44 €
		<i>QF de 271 à 750</i>	15,15 €	12,15 €	11,20 €	6,54 €
		<i>QF de 751 à 1500</i>	15,35 €	12,35 €	11,50 €	6,64 €
		<i>QF &gt; 1501</i>	15,55 €	12,55 €	11,70 €	6,74 €

Ce tableau tient compte des aides de la CAF qui sont déjà déduites.

- Bénéficiaires ATL :

Fournir impérativement l'attestation d'Aides aux Temps libres de la CAF 2021 où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).

- Régime général sans ATL :

Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier, SNCF, RATP, EDF-GDF) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.

Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.

Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2021 ou une attestation de droits CPAM où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).

- Autres régimes :

Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole qui bénéficient de prestations familiales de leur propre régime.

Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole qui ne bénéficient d'aucune prestation (ni de leur propre régime, ni de la CAF).

Familles dont les deux parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique et qui n'appartiennent donc pas au régime général des prestations familiales.

Cette information figure en haut du tableau de l'attestation de la CPAM : Code Gestion 70.

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription selon les modalités suivantes :

- FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE 2021-2022 : renseignements famille et enfant inscrit (si elle n'a pas déjà été fournie),
- FICHE SANITAIRE (si elle n'a pas déjà été fournie),
- RIB et MANDAT DE PRÉLÈVEMENT complété
- ATTESTATION DE QUOTIENT CAF 2021 (ou dernier avis d'imposition + attestation de droits CPAM)

### SI VOTRE ACCES AU PORTAIL FAMILLES EST ACTIVÉ :

#### Les inscriptions se font directement sur le portail

Pour la semaine du 25 au 29 octobre 2021

**Avant le mercredi 20 octobre 2021 minuit**

Pour la semaine du 2 au 5 novembre 2021

**Avant le mercredi 27 octobre 2021 minuit**

### SI VOTRE ACCES N'EST PAS ENCORE ACTIVÉ :

Merci de prendre contact avec le secrétariat afin d'activer votre compte  
[Periscolaire-du-jarnisy@francas54.org](mailto:Periscolaire-du-jarnisy@francas54.org)

*Afin de garantir un accueil de qualité, et le nombre de places étant limité, nous vous invitons à saisir votre planning le plus rapidement possible.*

## PIÈCES À FOURNIR

Pour inscrire vos enfants, merci de nous transmettre :

- Justificatif du barème de tarifications familiales du :
  - Allocataires CAF : L'attestation de droit (année 2021) CAF **où figurent le ou les enfants** avec indication du quotient familial.
  - Non-allocataires CAF : L'attestation de la carte vitale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie **où figurent le ou les enfants** (pour justifier le régime auquel vous appartenez) + justificatifs pour le quotient familial.
- **Règlement du séjour obligatoire à l'inscription** : chèque (à l'ordre des Francas) ou espèces. Un prélèvement automatique peut être effectué. Les chèques vacances sont acceptés pour les accueils de loisirs.

*Accueil de Loisirs FRANCAS*

*Foyer Guy Môquet - Place Aristide Briand*

*54800 JARNY*

*Tel : 03-82-33-01-24*

*Mail : [periscolaire-du-jarnisy@francas54.org](mailto:periscolaire-du-jarnisy@francas54.org)*